

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

Fiche de prise de décision : RHAC-2015-034
Direction des ressources humaines et amélioration continue
Service : Dotation et développement organisationnel
Objet : Besoin de main-d'œuvre – Direction des communications
Date : 14 avril 2015

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

La Direction des communications supervise, planifie, organise, coordonne et contrôle l'ensemble des ressources et des activités en matière d'information, de promotion des services et activités de la Ville, de gestion des communications et de relations publiques.

Compte tenu des enjeux de la Direction des communications en matière web à la suite de la Refonte du site Internet de la Ville, il est requis de procéder au mouvement de main-d'oeuvre en annexe, afin d'assurer le développement et l'entretien du site Internet de la Ville, le tout dans le respect des paramètres budgétaires prévus.

Ce mouvement a été recommandé par le comité des finances et des ressources humaines. Toutefois, le comité demande que l'addition d'EPA soit récupérée d'ici le 31 décembre 2015.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**

Ne pas autoriser ce mouvement de main-d'oeuvre risque d'occasionner des retards importants dans le suivi et le soutien apportés aux différents dossiers qui sollicitent l'expertise de la Direction des communications.

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

Le processus de comblement du mouvement de main-d'oeuvre en annexe demande environ quatre (4) semaines.

**FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)**

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
EPA		1 EPA de prévu au budget		
Budget prévu		0 \$		
<b>Impact budgétaire à prévoir</b>				
Coût réel		<b>38 semaines*</b>	<b>52 semaines</b>	
Salaires		30 208\$	42 977 \$	
Avantages sociaux (25%)		<u>7 552 \$</u>	<u>10 744 \$</u>	
Total		37 760 \$	53 721 \$	

\* Les 14 premières semaines de salaire seront financées par un virement de fonds provenant du poste d'honoraires professionnels de la Direction des communications 02-191-00-410

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Comme mentionné, le comité de finances et des ressources humaines demande que l'addition d'EPA soit récupérée d'ici le 31 décembre 2015 et que le financement de la masse salariale s'effectue à partir de la masse salariale libérée par la récupération de l'EPA.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire :
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

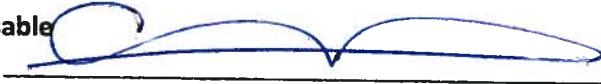
**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants **2015** \_\_\_\_\_ **2016** \_\_\_\_\_ **2017** \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire 

Date : 2019 4 / 14 .

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**  
CE du 14 avril et CV du 20 avril 2015

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Yves Després, DGA	Avril 2015	Validation du besoin
Christian Tanguay, directeur	Avril 2015	Validation du besoin/budget

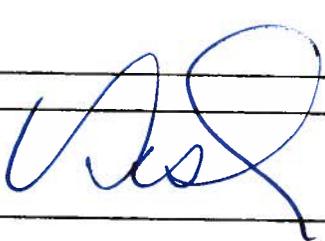
**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser les recommandations concernant le mouvement de main-d'œuvre lié au poste col blanc précisé en annexe.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes : Annexe 1

Préparé par : <u>Michel Boucher</u>		Titre d'emploi : <u>conseiller en gestion des talents</u>	
Recommandé par :			
			
Johanne Vaillancourt Chef de service DOT-DO	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiale manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la direction : 		Date : 2019 4 / 14	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
Signature de la direction générale : 	
Date : 15/04/19	



## **ANNEXE 1 | RHAC-2015-034**

Il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre suivant :

- ⇒ Créer le poste de Développeur-intégrateur ou développeuse-intégratrice, poste col blanc, régulier à temps complet (classe 7) à la Direction des communications.